

LE RAPPEL GENERAL

Bulletin d'information officiel des arbitres et des commissaires de régates de la FFVoile



MAI 2016



AU SOMMAIRE :

- Nouvelle Réglementation Eaux intérieures
- Décisions Institutionnelles
- Médaille d'Or Jeunesse et Sports
- Trophées AFCAM
- Dans nos Ligues
- Stage Jugement Direct
- Nos Equipes d'Arbitres sur le Terrain
- Mise à Jour de la Clé Arbitre
- La Photo du Mois



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
Commission Centrale d'arbitrage
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 12 / 03 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr



LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

NOUVELLE RÉGLEMENTATION EAUX INTÉRIEURES

Tout comme la « Division 240 », bien connue des marins de plaisance naviguant en mer, la réglementation concernant le matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures ou le lac Léman évolue.

L'Arrêté du 10 février 2016 relatif au matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures, émanant du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie est disponible en cliquant [ici](#).

Les bateaux naviguant sur les eaux classées en « eaux intérieures abritées » doivent embarquer le matériel d'armement et de sécurité suivant :

1. Pour chaque personne embarquée, un équipement individuel de flottabilité ou bien, si elle est portée effectivement, une combinaison ou un équipement de protection conforme aux dispositions de l'annexe III.
2. Un ou plusieurs moyens mobiles de lutte contre l'incendie conforme(s) :
 - aux préconisations du fabricant qui sont reprises dans le manuel du propriétaire dans le cas des bateaux marqués « CE » ;
 - ou aux exigences applicables de la réglementation nationale dans les autres cas.
3. Un dispositif d'assèchement manuel pour les bateaux non autovideurs ou ceux comportant au moins un espace habitable. Ce dispositif peut être fixe ou mobile.
4. Un dispositif permettant le remorquage et l'amarrage, il doit être composé au minimum d'un point d'amarrage et d'une amarre adaptée pour assurer ces deux fonctions.

L'arrêté précise également le matériel d'armement et de sécurité des bateaux de plaisance naviguant ou stationnant sur les eaux intérieures exposées ainsi que les dérogations.

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES

Le Bureau Exécutif de la Fédération Française de Voile du 10 mars a validé :

- la mise en place d'une convention d'arbitrage sur les compétitions du circuit « GC32 Racing Tour ».
- la mise en place d'un jury national sans appel pour les compétitions Le Havre Allmer Cup 2016 et Douarnenez Horta Solo 2016.



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
Commission Centrale d'arbitrage
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 12 / 03 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr



LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

MÉDAILLE D'OR JEUNESSE ET SPORTS

Comme nous l'avions annoncé dans le Rappel Général de Novembre 2015, notre ami Emile Servella nous a quitté en fin d'année.

Au cours d'une cérémonie à l'Hôtel de Ville de Noirmoutier le 9 février 2016, Patrick KANNER, Ministre de la Ville, de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif a remis à Evelyne Jarray-Servella la médaille d'or attribuée à titre posthume à son père Emile Servella, pour son dévouement auprès de la jeunesse et pour son esprit associatif.



TROPHÉES AFCAM



Lors de l'Assemblée Générale de l'AFCAM, Association Française du Corps Arbitral Multisports, qui s'est tenue le 11 mars au CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français), en présence de Jean-Luc Denechau, deux arbitres ont été récompensés, Nathalie Peberel, Comité de Course Internationale licenciée au club de Porquerolles et retenue pour arbitrer aux prochains Jeux Olympiques de Rio, dans la catégorie Élite et Julien Bothuan, Comité de Course National depuis 2013 licencié au club de Lorient, dans la catégorie Espoir.

DANS NOS LIGUES

La Commission Régionale d'Arbitrage de la ligue Provence-Alpes-Côte-D'azur a organisé 2 sessions de formation FREG les 20 février au Yacht Club de Cannes et 27 février à la Société Nautique de Marseille. Cette formation a été assurée par Romain Gautier, Vice-Président de la Commission Centrale d'Arbitrage.



La Commission Régionale d'Arbitrage de la ligue Midi-Pyrénées a organisé, sous la direction de son nouveau président, Gilbert Maury, sa réunion des arbitres le Samedi 27 Février au CROS à Balma avec 27 participants. Une présentation des comptes-rendus d'épreuve en ligne de la future grande Ligue a été faite en début de matinée, suivie d'un rappel de la composition du corps arbitral sur les épreuves de grade 5. La journée s'est terminée par l'étude des bonnes pratiques des comités de course.



LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

DANS NOS LIGUES

À Mesnil-Saint-Père dans l'Aube, les 27 et 28 février, les arbitres des ligues de Champagne-Ardenne et Lorraine ont passé deux jours en toute convivialité, en réponse à l'invitation de Jacques Terrasson, président de la Commission Régionale d'Arbitrage de la ligue Champagne-Ardenne. L'accueil et l'hébergement de grande qualité étaient gérés par Jean-Pierre Salou, membre de la CRA et directeur du centre sportif de l'Aube.

Deux jours pendant lesquels de nombreux sujets ont été abordés : exercices sur les règles de course à la voile (chapitre 2), jugements sur l'eau, GPS (théorie et pratique) et règle 42.

Beau programme pour un beau week-end studieux et convivial, en présence des présidents des ligues de Lorraine et de Champagne-Ardenne ainsi que de Corinne Aulnette, responsable de la Commission Centrale d'Arbitrage.



Le 5 mars à Colmar, 12 arbitres ont participé à une formation continue, invités par la présidente de la Commission Régionale d'Arbitrage d'Alsace, Dominique Wendling.

Les principaux points abordés : évolution de la nouvelle région Grand Est et la modification du Règlement des Diplômes, des Qualifications, des Fonctions de club et des Formations de la FFVoile pour la qualification de jaugeur d'épreuve.

Journée riche en échanges entre les participants qui ont clos cette journée en s'engageant à participer à l'organisation de la formation des commissaires aux résultats dans leurs clubs respectifs.

31 arbitres et stagiaires de la ligue Rhône Alpes se sont retrouvés le 15 mars à Aix-Les-Bains pour une soirée d'information et d'échanges à l'initiative de la Commission Régionale d'Arbitrage et de son président, Bernard Montmasson.

Parmi les principaux thèmes évoqués, la présentation par Monique Pariat du cursus de formation des arbitres régionaux : rappel du déroulé du tronc commun et accompagnement mis en place pour les arbitres régionaux stagiaires. Deuxième thème évoqué : l'arbitrage semi direct.





LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

STAGE JUGEMENT DIRECT



La Commission Centrale d'Arbitrage a organisé un stage de formation au jugement direct, dans le cadre de la formation continue des juges nationaux, à Marseille, pendant le Championnat de France Universitaire de Voile Monotype Habitable Course en Flotte, du 16 au 19 mars.

Michel Pachot, Bertrand Calvarin, Gérard Lari, Frédéric Bertold et Cécile Vénuat ont suivi cette formation assurée par Corinne Aulnette.

NOS EQUIPES D'ARBITRES SUR LE TERRAIN



Les arbitres et les bénévoles du Spi Ouest France Destination Morbihan, du 24 au 28 mars à la Trinité-sur-mer



La Tricastin Cup, du 26 au 28 mars à Pierrelatte

L'Accor Hôtels Aréna (Bercy) accueillait les 1er et 2 avril l'Indoor de France. Un show sportif organisé conjointement par la FFVoile et Frédéric Beauchene réunissant les meilleurs Funboarders du monde mais également du Paddle, du windsurf à Foil et des Lasers, tout cela dans un bassin de 70m par 35m avec 32 ventilateurs donnant un vent de plus de 25nds. Au programme, du slalom avec un tableau de 12 coureurs femmes et 18 coureurs hommes répartis en heat de 4 par éliminations directes, du saut avec un tableau de 3 femmes et 8 hommes avec un jugement sur les 2 meilleurs sauts sur 3 par rider.



L'Indoor de France, du 1er au 2 avril à Paris



LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

NOS EQUIPES D'ARBITRES SUR LE TERRAIN



La Transat AG2R-La Mondiale du 3 au 30 avril, départ de Concarneau



Le Grand Prix Atlantique-Diam 24, du 8 au 10 avril à Pornichet



L'Europa Cup Laser, du 9 au 12 avril à Hyères



Les arbitres et les bénévoles des Voiles de Saint Barth, du 11 au 16 avril



La Course Croisière Edhec, du 15 au 23 avril à Roscoff



La Sailing World Cup de Hyères, du 24 avril au 1er mai



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
Commission Centrale d'arbitrage
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 12 / 03 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr



LE RAPPEL GENERAL - Mai 2016

MISE À JOUR DE LA CLÉ ARBITRE

Voici la liste des documents ajoutés ou réactualisés :

- ⇒ Dans l'onglet CCA :
 - Le Rappel Général de Février 2016
 - Formation Umpire
- ⇒ Dans l'onglet Règles de Classe :
 - Figaro
 - Classe 10 R
 - Classe M
 - Classe A
- ⇒ Dans l'onglet Documents spécifiques :
 - VRC
 - Addendum Q VRC
 - Juges
 - Convocation et décision type RCV 69
- ⇒ Dans l'onglet Formulaire :
 - Compte-rendu Juge bilingue Français-Anglais
- ⇒ Dans l'onglet Règles :
 - Le livret Q&R réactualisé
 - Q&R 16-005 : Appels et parties intéressées
- ⇒ Dans l'onglet Jury d'Appel :
 - Décision 2016-01, Contestation des faits établis et de la décision du Jury de l'épreuve, Abandon selon RCV 44.1(b)
 - Décision 2016-03, contestation de la procédure, des faits établis, de la pénalité de remplacement, demande de réouverture



LA PHOTO DU MOIS

Merci à Bénédicte Beckers—Com'in board pour la photo du mois prise lors de l'Interligue 420 au YC Mauquo Carnon (19 au 20 mars 2016).

Corinne Aulnette
Responsable de la C.C.A.

Jean-Luc Denéchau
Président de la C.C.A.